

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CD39 FFPJP

le vendredi 21 mars 2025 à 18h30

à la salle de l'OMS, LONS-LE-SAUNIER

Présents : Claude AZEMA, Mathieu BESSON, Jean BINDA, Aurélie BRENIAUX, Fabienne CROISSANT, Dominique DAYET, Michel FLAGEL, Gérard JAMES, Emilie MARAUX, Julien MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG, Hervé MOINE, Mickael PARRA-SANCHEZ, Jean-Luc PERRIN, Marc SERTILLANGE, Cyril VERPILLAT.

Invités : Michel BOY (président du district du Haut-Jura), Paulo DE BASTOS (Président d'honneur), Michel DEMOUGEOT (Président d'honneur), Fernand FOURNIER (Président de l'ABJ), Jean-Marie MARAUX (Président d'honneur), Christian VALET (membre d'honneur)

Excusés : Philippe JARCELLAT (Président du district de la Chaux), Jean LOCATELLI, Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO.

1. Intervention du Président

Le Président souligne qu'il attend surtout un fonctionnement collectif et collégial dans lequel chacun assumera les rôles qui lui seront confiés. Le travail des commissions sera plus important car il leur reviendra de travailler sur les propositions qui leur seront soumises ou qu'elles élaboreront, en visio ou en présentiel, et ce sera leur travail qui sera soumis au CD pour décision.

Pourra être invitée aux réunions du CD toute personne qualifiée pour certains points de l'ordre du jour, mais, le cas échéant, elle ne disposera pas d'un droit de vote.

Il ajoute que, lors de la rencontre organisée le 27 février, M. Romain Dupuy, Directeur du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Jura, nous a laissé bon espoir de récupérer la subvention de plus de 19 000 € prévue pour des travaux réalisés en 2023, mais dont l'octroi avait été annulé l'an dernier par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour un problème de forme. Il attend la réponse de l'ANS à la suite de son courrier d'explication.

En revanche il n'y a guère de chances que nous puissions percevoir cette année une subvention du Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA : 3 000 € l'an dernier) car le document correspondant n'a été transmis au CD qu'après la date limite de dépôt des demandes.

2. Pôle administratif

- Composition du Bureau :

Cyril VERPILLAT, voulant comprendre la démission rapide du Trésorier Dominique BACHELEY reçue le jeudi 13 mars 2025, le Président fait un historique rapide de la question que chacun a pu suivre puisque l'ancien trésorier avait initié un « répondre à tous » sur le sujet.

Il a demandé plusieurs fois à ce dernier de lui exposer ses raisons de refuser l'application des textes, mais il n'a jamais pu obtenir de réponse explicative et il n'a pu le rencontrer que très brièvement lors de la manifestation dédiée au Sport Adapté au Boulodrome sans plus de succès sinon que l'ancien trésorier s'estimait victime d'une cabale et que, en fait, « on » ne lui avait jamais parlé de ce changement dans la tenue des comptes, ce que le président conteste en donnant plusieurs exemples.

Paulo DE BASTOS le confirme puisqu'il a été présent en deux occasions lorsque le sujet a été abordé avec Dominique dont une fois en présence de Romain Dupuy. Il souligne que le travail de l'ancien trésorier qui avait été auparavant vérificateur aux comptes et qui a travaillé avec Jean-Marie MARAUX lorsque ce dernier était Trésorier général, n'est nullement en cause.

En revanche il précise que, conformément au deuxième paragraphe de l'article 2 du Règlement intérieur du Boulodrome, ce dernier doit faire l'objet d'une gestion spécifique et d'une trésorerie séparée. Cela a été le cas lorsque Michel PERRUSSEL en était chargé, mais, après son décès, Yvette OUTREY qui était son adjointe, n'a pas souhaité faire le travail d'écriture comptable imparti à cette organisation. Dominique s'en est alors chargé mais en intégrant ces opérations dans les comptes généraux du CD.

Visiblement il n'accepte pas le fonctionnement demandé et prévu par des textes réglementaires mais qu'il estime obsolètes puisqu'ils n'auraient plus été appliqués.

Le Président estime qu'il s'agit d'un argument d'autant plus curieux que l'adoption de la dernière version de ce règlement intérieur par le CD ne date que de novembre 2022.

Sollicité pour occuper ce poste de Trésorier Jean-Luc PERRIN se déclare intéressé en précisant qu'il utilisera un logiciel de comptabilité mais qu'il voudrait que la gestion de fonds lors des manifestations ne lui incombe pas exclusivement car il est parfois indisponible pour être présent sur le terrain alors que la gestion ne lui pose aucun problème.

Après discussion Mickael PARRA-SANCHEZ accepte de travailler avec lui comme Trésorier adjoint mais en demandant qu'il y ait une sorte de période d'essai afin de se rendre compte du travail que cela impose.

Pour assister notre Secrétaire Générale, Aurélie, qui accomplit un travail énorme multi-fonctions Alexandra MONNET-FISTEBERG et Dominique DAYET, acceptent de travailler avec elle sur une répartition des tâches et une révision du mode de fonctionnement du secrétariat.

- Adresse du Comité

Le Président a remarqué que, dans certains documents officiels le siège du CD 39 est toujours à la mairie de Lons où a eu lieu sa création à l'automne 1973. Il se chargera de rectifier cela d'autant que son adresse officielle est au Boulodrome depuis l'achat de ce dernier par le Comité : ZAC Prés BERNARD, 7 rue des Erables 39380 BANS.

- Invitations aux réunions du Comité directeur

Outre les invitations spécifiques liées aux sujets en discussion, celles aux présidents de districts seront systématiques, surtout si aucun élu ne les représente dans le Comité Directeur. En effet, il est important qu'ils connaissent le fonctionnement et les prises de décisions, qu'ils fassent remonter les demandes des clubs et qu'ils puissent apporter leurs idées.

- Contrat chèque emploi associatif

Le Président qui s'est renseigné sur ce dispositif pense qu'il peut être utilisé pour rémunérer Mme Elodie BARTHELET qui est en charge du ménage du boulodrome. Même si cela impliquera le paiement de charges, ce serait une sécurité au regard des responsabilités du CD.

- AG 2025 : Problèmes de date, de lieu et de formule

La date retenue par l'ancien Comité Directeur – le 22 novembre – sera prise par l'organisation des finales nationales des championnats des clubs Open et Féminins, mais nous devons l'organiser après le 15 novembre, clôture des comptes, et avant le 6 décembre, date de l'AG régionale.

Afin de ne pas pénaliser les clubs organisant des concours les samedis en novembre, le Comité Directeur arrête son choix sur le **dimanche 30 novembre** de 9h30 à 17h.

Le précédent Comité Directeur ayant inscrit ce point sur la liste des possibilités éventuelles d'économies, la question sera revue plus en détail par le Comité Directeur. D'ores et déjà le changement de lieu est envisagé et ce pourrait être la cité des Sports à Lons-le-Saunier.

3. Les commissions

- Composition et compétences :

Le point est fait avec chaque responsable sur les membres et sur les attendus. La liste des membres sera envoyée à Philippe JARCELLAT pour mise à jour sur notre site internet.

Hervé MOINE souhaite un changement de la dénomination de ses charges pour les championnats de France. Ce sera désormais : « Réservations et comptes rendus pour les championnats de France ».

La Commission sportive aura en charge l'organisation des finales des CNC Open et des Féminines que vient de nous proposer la Fédération, notamment en prévoyant les repas du jeudi soir au dimanche midi. Mathieu BESSON rencontrera le traiteur « Chez Bass » pour avoir des devis et savoir s'il pourrait assurer le service. En cas de réponse négative, le CD39 fera appel aux districts et aux clubs.

La commission Sport au Féminin gèrera l'organisation du marathon prévu les 24 et 25 mai, bien qu'il y ait aussi le CDC du Doubs et le national de Bourbon-Lancy, car, malheureusement, un changement de date s'avère impossible.

Aurélie BRENIAUX se chargera de l'affiche, de sa diffusion et de la mise en place des inscriptions via hello-asso.

Vétérans : deux nouveaux membres sont à ajouter à la Commission : Bruno POIBLANC et Thierry MOUREAU (Ney Pétanque). L'organisation du concours du jeudi 27 mars est en préparation.

Arbitres : la réunion d'information organisée le samedi 15 mars, avant le début des Championnats, n'a rassemblé que 13 membres sur 26, ce qui est très décevant et pourrait entraîner des conséquences sur les désignations.

Médical : une formation régionale sur la mise en œuvre des contrôles d'alcoolémie aura lieu en visio le 30 mars.

Après renseignements auprès du CD du Doubs et sachant que la SAOS vend des éthylomètres, Aurélie BRENIAUX se chargera de la commande et se renseignera sur

la possibilité d'organiser une formation avant les championnats TàT masculin et doublettes des Féminines. Philippe MIOT est intéressé.

4. Questions financières

Le Président indique aux membres du CD qui souhaitent joindre à leur déclaration d'impôt 2024 une fiche pour les déplacements dont ils n'ont pas demandé de remboursement, que la mention correspondante ne figure pas dans le bilan financier présenté et voté en AG, ce qui rend cette démarche pour le moins sans objet.

Au cours de la réunion de la Commission des finances qui s'est tenue juste avant celle du Comité Directeur les dossiers suivants ont été traités :

- Signature par le président d'un contrat de maintenance pour les radiants : 1 788 € par an

- BAES : Au vu des devis proposés par des prestataires, Mickael PARRA-SANCHEZ et Cyril VERPILLAT ont estimé qu'il pouvait être une source d'économies de procéder nous-mêmes au remplacement des installations défectueuses. Accord leur a été donné sous réserve de respect des conditions de sécurité pour ce travail dans le Boulodrome.

- Contrat MMA : la compagnie d'assurance a menacé de résilier notre contrat si nos locaux n'étaient pas mis en conformité sur plusieurs points. Dans l'attente notre contrat a été prolongé jusqu'au 1^{er} avril. Le Président leur fournira la liste des travaux réalisés

Pour ce qui concerne le risque lié aux permis de feu il est décidé de ne plus autoriser aucun feu – gazinière ou autre – dans l'enceinte du Boulodrome.

Une proposition de butagaz présentée avec un dossier complet, notamment pour la citerne et les prix, sera examinée par la COMIT2 DE gestion du boulodrome.

Défibrillateur : La mise en fonctionnement du nouveau défibrillateur se fera le mardi 25 mars. Hervé MOINE sera présent pour accueillir l'entreprise qui procédera à l'installation du nouveau matériel. Est également proposée une formation à son utilisation en visio mais nous pourrions également demander à notre médecin, Davida RAZAFINDRAKOTO s'il pourrait se charger d'une telle formation.

- Contrat électricité : au vu de la proposition formulée par Total Direct Energie il est remarqué que la puissance mentionnée (48 kwh) et actuellement utilisée est bien supérieure aux besoins ce qui a des conséquences sur les tarifs pratiqués; il conviendrait donc de revoir ce point de notre contrat.

- La question des panneaux publicitaires souscrits par des partenaires sera traitée plus en détail au sein du Comité de gestion du boulodrome qui présentera ses propositions au Comité Directeur

- Bien que, fiscalement, les fiches de déclaration de dons par renoncement à des remboursements de frais de déplacement ne pourront pas être prises en compte par l'administration chacun pourra néanmoins s'il le souhaite les envoyer à Aurélie - avant le 26 mars – et elle leur établira des reçus.

- Inscriptions aux CDC : au mois de janvier l'ancien Comité directeur avait, dans le cadre d'un projet financier général, envisagé de porter l'inscription des équipes de 25€ à 35€.

La période d'inscription étant déjà ouverte, il serait malvenu de procéder maintenant à cette augmentation. Le Comité directeur décide donc de maintenir cette inscription au même niveau, une éventuelle hausse pouvant être envisagée pour la prochaine saison.

- Récompenses pour les championnats du Jura : s'il y aura toujours des coupes pour les clubs des champions et vice-champions, les joueurs, eux, seront récompensés par l'octroi de médailles.

Compte tenu de l'urgence puisque les championnats commencent demain, Hervé MOINE a procédé directement à la commande pour un coût global d'environ 500€.

Les réunions de la Commission des finances seront plus nombreuses compte tenu de ses nouveaux rôles de préparation et de gestion. La première pourrait avoir lieu le 1^{er} avril, Fernand FOURNIER proposant le siège voisin de l'ABJ pour l'accueillir.

5. Communication

- Presse, site internet CD39, page Facebook

Julien MARAUX se charge de communiquer les résultats et de faire quelques communiqués sur Le Progrès mais il faudrait que l'on développe nos relations avec tous les médias départementaux et régionaux. Pensez à inviter les journalistes locaux dès qu'une manifestation ou un événement est mis en place.

Fabienne CROISSANT a demandé à Philippe JARCELLAT d'être formée à l'utilisation de notre site Internet et Julien MARAUX est également intéressé.

Une page Facebook mise en place et gérée par Paulo DE BASTOS et Emilie MARAUX, mais elle est utilisable par tous les membres du CD pour passer informations et communications.

- Formation à l'utilisation du logiciel Gestion concours

La formation à ce logiciel va devenir obligatoire à partir de 2027 pour pouvoir tenir les tables de marque des championnats. Le CD39 se renseigne auprès de M. Pascal DUGAST, formateur régional, pour organiser une session de formation dans notre département car il est souhaitable que chaque club dispose au moins d'une personne formée.

- Fête du sport du Conseil départemental : mercredi 25 juin après-midi à Lons-le-Saunier.

Le CD39 participera à cette première manifestation instaurée par le Conseil départemental et qui regroupera l'ensemble des Comités départementaux sportifs. Nous demandons l'appui des clubs locaux pour assurer la présence du CD et organiser des animations.

Le CD ne dispose pas de banderoles ou de supports visuels pour se faire connaître. Aurélie BRENIAUX se renseignera sur les coûts de différentes possibilités.

- Forums des associations et rencontres avec les élus

Le Président rappelle l'importance d'être présent et visible lors des manifestations locales. En général, les clubs concernés sont présents quand de telles organisations concernent leur ville ou leur communauté, mais il ne faut pas manquer de telles opportunités de rencontrer les élus afin de promouvoir la pétanque et le jeu provençal et valoriser notre action. Le CD pourrait préparer de petites affichettes ou des flyers.

6. Manifestations 2025 :

Organisations départementales et régionales

- 19 et 20 avril : organisation du championnat doublette provençal JURA
- 24 et 25 mai : organisation du marathon féminin
- 14 et 15 juin : organisation du championnat régional BFC doublette provençal
- 6 juillet : organisation de la journée des féminines du CD39

En annexe, le tableau de répartition des rôles de chacun et chacune.

Sollicitations de la FFPJP

- 25 et 26 octobre : accueil des 16^{èmes} et 8^{èmes} de finale de la Coupe de France Jeu Provençal

- Du 21 au 23 novembre : accueil des finales nationales des Championnats des Clubs Open et Féminines

7. Projets et candidatures

Sans doute en raison des contraintes dues à la gestion du Boulodrome, le Comité du Jura a connu un temps mort dans la réception de manifestations nationales alors qu'il en avait organisé de nombreuses pendant des années. Nous devons reprendre ce schéma afin à la fois de montrer notre savoir-faire et de présenter notre département ainsi que d'essayer de diversifier nos rentrées.

- Candidature pour le championnat de France 2026 de Jeu Provençal en doublettes

Les membres du CD valident cette candidature et une entrevue sera demandée aux élus de Lons-le-Saunier qui se sont montrés très intéressés durant la venue du Pétanque Tour.

Le président a déjà avisé la FFPJP de cette possibilité. Nous recevrons un dossier de candidature, sachant que ce championnat de France est si peu demandé que celui de cette année n'a été pourvu qu'en janvier.

- Autres championnats de France

Rencontré lors du Salon de l'Agriculture à l'occasion d'une « Percée du vin jaune », le président du Grand Dole, M. Jean-Pascal Fichère nous a dit qu'il entrait dans ses projets d'organiser à Dole des manifestations d'ampleur nationale.

Les membres du CD ont émis plusieurs avis sur les championnats de France que nous serions en capacité d'y accueillir. Le Président se renseignera auprès de la Fédération pour connaître un état des lieux des candidatures et un entretien auquel participeront les dirigeants des clubs dolois sera demandé.

- Création de comités d'organisation

Le Président a souligné que, comme cela a été chaque fois le cas dans le passé, il est indispensable de créer des comités d'organisation spécifiques pour chaque manifestation et disposant d'un compte bancaire individualisé. Outre les volontaires du CD39 y seront toujours intégrés les dirigeants des clubs concernés, d'autant que ce seront eux qui fourniront les indispensables bénévoles.

8. Boulodrome

Conformément à nos textes et dans un souci de clarification qui devra nous permettre de mieux traiter les relations financières à la fois entre le CD stricto sensu et le Boulodrome, ainsi qu'avec nos partenaires privés et publics, il est indispensable de remettre en place un véritable comité de gestion, évidemment lié au Comité Directeur.

Il faudra notamment :

- Revoir les conditions de mise à disposition et de location, y compris concernant la convention existant avec le club local. Avant toute décision une rencontre devra avoir lieu avec les dirigeants de ce dernier afin de définir si le CD maintient, arrête ou modifie cette convention.
- Fixer des règles pour l'organisation des compétitions dans le boulodrome, notamment durant la période « hivernale »
- Contrôler avant et après chaque occupation les flux d'électricité et de chauffage
- Décider d'un fonctionnement harmonisé de la buvette et de son approvisionnement

Le règlement intérieur indiquant qu'une saison au boulodrome court du 1^{er} octobre au 30 avril suivant, il conviendra que ces différents points soient traités auparavant. Pour la fin de cette saison, donc jusqu'au 30 avril 2025, nous conserverons le mode de fonctionnement appliqué depuis le début de cette saison, car les clubs occupants ont fondé leurs prévisions sur cette base.

Jusqu'à la fin des Championnats du JURA : les personnes à contacter pour le Boulodrome sont Hervé MOINE et Jean BINDA.

9. Questions diverses

- Imprimante : actuellement, la nouvelle imprimante ne fonctionne qu'en photocopieuse mais n'est pas détectée par les ordinateurs pour imprimer.
- Après avoir débattu sur les problèmes, essentiellement de terrains, susceptibles d'intervenir au Boulodrome pour les prochains championnats TàT et interrogé un responsable fédéral par téléphone le Comité Directeur retient la formule suivante :
 - 1 terrain par poule et début des Messieurs maintenu à 8h30
 - Début du championnat des Féminines en doublettes repoussé à 15h

Cette décision a été annoncée avant le début du Championnat tripléte promotion le lendemain de cette réunion et une décision définitive sera entérinée le mercredi 26

mars, à la clôture des inscriptions. Tous les moyens de communication seront utilisés pour informer au mieux les personnes concernées.

Note : Depuis a été envisagée la possibilité d'utiliser le parking de la scierie située à côté de la banque et la gendarmerie. Jean Binda et Michel Demougeot qui l'ont visité avec Christian Vallet, estiment à une quarantaine le nombre de terrains possibles. Ce dernier ira rencontrer les dirigeants de cet établissement le lundi 24.

- Finale départementale CDC Jeu Provençal

Le président de la Commission Jeu Provençal, Julien MARAUX soulève le problème de l'organisation de cette finale qui doit avoir lieu le 21 avril à Bans. En effet aucun des quatre clubs qualifiés (Sportivement Pétaque, Mont-sous-Vaudrey, DPC, Orgelet) n'a répondu à la sollicitation d'organisation. Il y aura 4 clubs le matin et 2 clubs l'après-midi.

Jean BINDA et Claude AZEMA tiendront la buvette.

Julien MARAUX en profite pour remercier le club de Champagnole et les membres du CD39 qui se sont rendus disponibles pour tenir la buvette lors des journées de championnat en janvier.

- Terrains intérieurs du boulodrome :

Les terrains se dégradent de plus en plus surtout dans la travée située devant la porte de la buvette. Julien MARAUX demande l'accord du CD39 pour faire un essai de remise en état de la première travée avec l'aide de quelques bénévoles du club de Mont-sous-Vaudrey. Afin que nous ayons une idée du budget nécessaire, il demandera un devis.

Il doit aussi être demandé aux joueurs utilisant le boulodrome les mardis et vendredis d'aller sur les deux travées du fond.

- Tenues vestimentaires

Etant important que les nouveaux membres élus portent la tenue officielle, lorsqu'ils représentent le CD39, Hervé MOINE se chargera des essayages et des commandes.

- Protocole à suivre lors des finales des championnats départementaux

Lorsque le Président sera indisponible, Jean BINDA, vice-président, représentera le CD. Il est souhaitable que tous les membres disponibles et présents lors des finales participent au protocole de présentation des équipes.

- Détérioration du chemin d'accès au boulodrome

Paulo DE BASTOS souligne le non-respect des règles mises en place par la mandature précédente. Les barrières pour interdire l'accès aux camions en semaine ne sont pas fermées. L'une d'elle est même totalement hors-service. Pour rappel, la remise en état des terrains avait coûté 3 250€ il y a deux ans. Ces frais supplémentaires doivent disparaître.

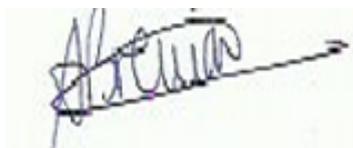
- Problèmes des cendriers complètement détruits.

Aurélie BRENIAUX examinera la meilleure solution pour les remplacer.

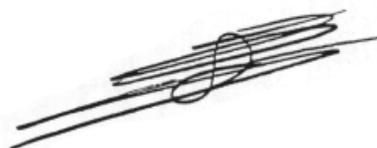
(La séance est levée à 23h05.)

La secrétaire générale du CD39 FFPJP

Le Président du CD39 FFPJP



Aurélie BRENIAUX



Claude AZEMA

Annexe

Planning des présences lors des manifestations du CD39

Dates	Rôle	Noms
19 et 20 avril : championnat doublette provençal JURA	Table de marque	H. MOINE + A.BRENIAUX (samedi) M.BESSON (dimanche)
19 et 20 avril : championnat doublette provençal JURA	Buvette	Samedi M.FLAGEL+A.MONNET- FISTEBERG Dimanche C.VERPILLAT + A.BRENIAUX
24 et 25 mai : marathon féminin	Repas + buvette	Commission Sport au féminin
24 et 25 mai : marathon féminin	Affiche / inscriptions / organisation sportive	A.BRENIAUX
14 et 15 juin : championnat régional BFC doublette provençal	Table de marque	E.MARAUX + P.DE BASTOS
14 et 15 juin : championnat régional BFC doublette provençal	Repas	M.BESSON : demande devis traiteur + savoir s'il peut assurer le service
6 juillet : journée des féminines jurassiennes	Organisation générale	Commission Sport au féminin
25 et 26 octobre : accueil des 16 ^{èmes} et 8 ^{èmes} de finale de la Coupe de France Jeu Provençal		
21 au 23 novembre : accueil des finales nationales des Championnats des Clubs Open et Féminines		